



Compte rendu de la mission d'étude au Luxembourg

Défense, sécurité... et culture au Luxembourg

18 auditeurs de l'AR 16 (de la 56^{ème} à la 188^{ème} session !) sont partis le vendredi 20 et samedi 21 septembre à la découverte du dispositif de défense et de sécurité du Grand-Duché du Luxembourg, mais aussi de la culture luxembourgeoise. L'organisation de cette visite à partir de Paris a été grandement facilitée au niveau local, pour la journée défense et sécurité par notre camarade Philippe Dauvergne (AR 16), pour le volet culturel du lendemain par nos camarades du pôle IHEDN de Luxembourg, Marc Therèt, Christophe Déage et Marc Martin. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos remerciements les plus chaleureux.

Nous nous sommes retrouvés le jeudi soir, dans un plaisant restaurant italien « Il Ricio » (le Hérisson) , bonne occasion non de se frotter à ses épines, mais de faire connaissance entre auditeurs.

La « Gibraltar du Nord » renoue avec son passé militaire

Le vendredi matin, nous avons rencontré l'armée grand-ducale dans sa caserne de Diekirch. L'accueil très chaleureux du Général Reinig, Chef d'État Major de l'armée Grand-ducale a été suivi d'une présentation exhaustive de la place de l'armée dans le pays et dans le concert des Nations européennes dans le cadre de la politique de défense et de sécurité européenne (PESC).

Place militaire incontournable du Moyen-Age au siècle de Louis XIV, le Grand-Duché s'est vu reconnaître un statut de « neutralité perpétuelle » par la conférence de Londres (1867). Pourtant, après les deux guerres mondiales, le Luxembourg a pris conscience de la nécessité de prendre part à la coopération militaire en établissant la conscription.

L'armée, intégrée dans le corps belgo-luxembourgeois, repose depuis 1967 sur le volontariat. 1 % du PIB est consacré à l'effort de coopération et de développement. Dépendant techniquement de ses voisins européens, le Luxembourg n'en participe pas moins activement aux opérations de maintien de la paix (Balkans, Afghanistan, RD Congo, Kosovo, Irak...).

Le Grand-Duché est membre de plusieurs organisations internationales dont l'OTAN et l'agence européenne de la défense dans laquelle un partenariat avec la France a été instauré. Il s'inscrit dans la continuité des relations historiques multiséculaires entre le Grand-Duché et la France : troupes au service du Roi de France, corps expéditionnaire au Mexique, engagements dans la Légion étrangère, résistance, participation communes aux opérations de maintien de la paix.

L'exposé, très complet a été suivi d'une présentation de matériels militaires (véhicules légers, blindés, drones, armes collectives et individuelles...), et clôturé par un agréable déjeuner dans les salons de la base de Diekirch, où nous rejoint notre camarade Marc Thèret.

Une approche pragmatique des problématiques de sécurité clôturée par un « départ en fanfare »

Durant l'après-midi consacrée à la sécurité intérieure, nous avons été accueillis à la Direction générale de la police grand-ducale par son patron, Romain Nettgen. Au milieu de la grande région Sar-Lor-Lux, la police luxembourgeoise doit gérer des problématiques de sécurité bien particulières, liées au niveau de vie élevé de ses habitants, à l'abondance de biens de consommation et de l'argent circulant, qui font du Luxembourg une cible pour les délinquants des pays voisins, enfin à de grands mouvements quotidiens de population (40% des travailleurs sont des frontaliers). Pour y faire face 1700 policiers et 450 douaniers.

La coopération internationale, policière et douanière, apporte une réponse opérationnelle pragmatique à l'exiguïté du territoire du Grand-duché et à la nécessité de réaction rapide à des faits délictueux. De fait, la coopération avec la France est particulièrement efficace : les autorités françaises sont particulièrement satisfaites de

l'exécution rapide et complète par le Luxembourg des commissions rogatoires internationales dans le domaine sensible du blanchiment d'argent provenant d'activités illégales (escroqueries...).

Nous avons pu visiter une structure de coopération originale : le centre de coopération policière et douanière (CCPD) de Luxembourg. Celui-ci réunit des correspondants policiers et douaniers de 2 (2001 Fr-Lux) puis 4 (2008 : Fr-Lux-D-Bel) états voisins. Il permet un échange en temps réel d'informations opérationnelles 24h/24, une coordination transfrontalière des opérations de sécurité et une analyse pertinente de la délinquance locale et de son évolution.

Après une présentation du matériel de maintien de l'ordre indispensable à un pays qui abrite de nombreuses institutions européennes, cibles de manifestation de protestation. Jean-Marie Halsdorf, ministre de l'intérieur, de la grande région et de la défense a convié les auditeurs à un sympathique cocktail en présence des directeurs généraux de la police et des douanes luxembourgeoises et de Son Excellence Jean Pierre Theral. Le ministre comme notre ambassadeur ont rendu un hommage appuyé à la coopération franco-luxembourgeoise.

Geste de courtoisie de nos hôtes, l'autobus de la délégation a été raccompagné à la gare de Luxembourg par trois motards de la police grand-ducale, qui n'ont pas hésité à faire usage de gyrophares et avertisseurs sonores pour interrompre la circulation, particulièrement dense un vendredi soir, afin de permettre aux auditeurs de prendre le dernier train pour Paris !.

... et maintenant, place à la vie de château.

Pour les huit auditeurs qui ont décidé de prolonger leur séjour, la journée du samedi a été consacrée à la découverte du patrimoine historique du Luxembourg. Un aperçu nous en a été donné par une visite du Château d'Ansembourg concoctée par nos camarades Christophe Déage et Marc Martin.

Après une brève promenade dans la vieille ville de Luxembourg - palais grand-ducal d'inspiration « renaissance espagnole », hôtel de ville, cathédrale, nous avons retrouvé nos deux hôtes devant la Résidence de l'Ambassadeur de France. Trente minutes plus tard, nous étions arrivés à Ansembourg, ville située à une vingtaine de kilomètres de la Capitale. Président de la fondation gérant le château, Christophe a été le meilleur des guides.

Au 17^{ème} siècle, le Grand-Duché est partie du Saint-Empire romain-germanique, qui relève alors de l'autorité des Habsbourg.. Le premier château d'Ansembourg est édifié par la noble famille de Raville. A la suite de revers de fortune l'édifice et les titres nobiliaires sont vendus à son locataire, Thomas Bidart, un actif maître de forges. Les forges installées à proximité du château, avec minerai de fer, bois et eau alentour, répondent à la demande d'armes et d'outils requis par la Guerre de Trente Ans et apportent les fonds nécessaires pour embellir sa nouvelle demeure. Sa fille Marie-Anne Bidart hérite de la propriété et construit la chapelle. Son neveu, Thomas de Marchant, devenu baron de Marchant et d'Ansembourg ajoute au château deux ailes et deux tours reliées par une voûte à cinq arches. Son fils, Lambert-Joseph, continue d'embellir les lieux en même temps qu'il poursuit son ascension sociale. Epousant en 1734 Anne-Catherine de Velbruck, nièce du Prince-Électeur de Liège, il est élevé en 1749 au rang de Comte puis en 1750, devient Comte du Saint-Empire par la grâce de l'Empereur François 1er.

Passionné de botanique et de jardins, disciplines fort à la mode aux siècles classiques, Lambert d'Ansembourg consacre son temps et sa fortune à l'embellissement permanent de son jardin, créant un jardin « à la française », composé de guirlandes et rubans de buis, d'une roseraie, de fleurs européennes ou exotiques, d'une charmille de 200 mètres de long, de bassins et fontaines et de statues faisant référence à la mythologie.

Mais toutes ces merveilles ne peuvent se comprendre qu'à travers la symbolique, dont Christophe Déage, avec une érudition qui le dispute à la modestie, a eu la gentillesse de nous fournir quelques clefs : lions de pierre, aux entrées du jardin, évoquant la puissance du maître, statues de dieux et déesses gréco-romaines symbolisant les passions et les vertus humaines, références maçonniques.... Le temporel ne perd pas ses droits : au milieu de tous ces symboles, une fontaine surmontée de l'aigle bicéphale autrichien et portant sa devise impériale « *Austria est imperare orbi universo* », (il appartient à l'Autriche de régner sur le monde entier)... rappelle la reconnaissance de la famille d'Ansembourg à cet Empire d'Autriche auquel elle devait sa réussite sociale.

Nous avons eu du mal à nous arracher à cette passionnante visite pour partager un très convivial déjeuner, avant de visiter l'exposition temporaire du château d'Ansembourg consacrée aux « netsukés » contemporains, objets miniatures japonais, très finement ciselés dans des matériaux aussi divers que le bois, l'ivoire, la nacre...

Suspens jusqu'au bout : malgré une voiture défailante, nos deux amis nous raccompagnent fort aimablement en gare de Luxembourg, juste à l'heure pour le train de Paris.

Deux belles journées, complémentaires l'une de l'autre – étude et culture – dont nous gardons un excellent souvenir tant par la qualité des visites que, surtout, par l'excellence de l'accueil si chaleureux qui nous a, partout, été offert, tant par les autorités luxembourgeoises que nos camarades français au Grand-Duché.

Isabelle Hugues (SR188) et Yvan Chazalviel (SR114)

